

LOUIS PEYGAUD



290

Chroniques du Bas-Berry

Louis PEYGNAUD

De Charlotte d'Albret

à

George Sand

CHRONIQUES DU BAS-BERRY

250

8° L. K²
8312

Illustrations, Lettrines et Sépias hors texte
de Jean-Louis BONCŒUR

DL 12140 30-9-48 A

De Charles d'Albret



CHRONIQUES DU SAS-BERRY

PRÉFACE

Les fantômes qui hantent les anciennes demeures aiment-ils qu'on les dérange ? Quelle dut être, en tout cas, à l'automne de 1944, la surprise des ombres encloses dans l'énorme masse de pierres brunes qui domine la ville basse de La Châtre et la vallée de l'Indre ?

Chaque soir, des groupes rieurs de jeunes gens et de jeunes filles gravissaient sans perdre haleine les cent marches de pierre usées par les ans, et tout aussitôt, du haut de la très vieille tour s'envolaient dans la nuit, sur les toits et sur les champs paisibles, des sons mystérieux, des musiques étranges.

Chaque soir, une vielle puissante rappelait aux couples berrichons, jeunes et vieux, les tendres émois des épousailles « Au pays du Berry, quand une fillette a fixé son choix..... »

Les jeunes combattants des Forces Françaises de l'Intérieur avaient pris à l'ennemi un poste émetteur de Radio et l'avaient ingénieusement mis en service dans la tour de l'ancien château dit la vieille prison de La Châtre.

C'étaient alors tous les jours les disques préférés des auditeurs, des causeries civiques et patriotiques, de bonnes histoires contées dans la langue savoureuse du terroir, les airs et les instruments du pays berrichon.

Après avoir contribué à la libération de la grande Patrie, ces vaillants jeunes gens reprenaient goût aux choses de leur terre natale. Ils me firent alors l'honneur de me confier la mission de leur parler du passé de leur belle et plantureuse province et surtout du Bas-Berry.

C'est ainsi que naquirent ces causeries qui eurent leurs auditeurs fidèles tant l'amour du pays et du passé est grand au cœur des Berrichons.

Pour tout dire, aisée fut ma tâche et mince fut mon mérite.

Le Berry a eu des fils éminents, des fils pieux qui ont élevé de solides monuments à la gloire de leur province. La documentation ne m'a pas manqué dans des œuvres aussi fouillées que celles de Louis Raynal, d'Eugène Hubert, d'Emile Chénon, de Charles Duguet, l'historien de sa ville de La Châtre, dans les publications d'innombrables érudits de la Revue du Berry et du Centre, dans des travaux aussi précis que ceux de Mesdames Louise Vincent et Wladimir Karénine sur la vie et l'œuvre de George Sand.

A tous les auditeurs du poste Radio de La Châtre qui ont bien voulu prêter à ces causeries d'un hiver une oreille attentive, à tous les grands érudits, à tous les grands écrivains et artistes, glorieux fils du Berry, j'ai le devoir, hôte modeste, de dédier ces chroniques.

Louis PEYGNAUD.



J.L. Boncourt
1942

Y

« C'était Anne de Bretagne... »

Charlotte d'Albret à La Motte-Feuilly



« J'ay porté plus que mon faix de
l'ennui commun à toute créature
bien née. »

(Marguerite de Navarre)

Par un soir brumeux et mélancolique d'automne, en l'année 1502, un équipage que suivaient deux litières et des chariots lourdement chargés s'arrêta à la porte d'un sombre manoir, à l'orée d'un bois entre La Châtre et Sainte-Sévère. Deux femmes, accompagnées d'une nourrice qui portait un bébé dans ses bras, descendirent des véhicules, et les paysans, sortis de leurs chaumières, purent tout de suite se rendre compte que c'étaient là des dames de haut rang. Leur nouvelle châtelaine, une très belle jeune femme de vingt ans venait avec son enfant, vivre auprès d'eux. Une amie l'accompagnait pour aider à son installation, pour la soutenir de ses consolations avant de l'abandonner à la solitude qu'elle avait volontairement choisie à la suite du drame qui venait de bouleverser sa jeunesse. Si les servantes avaient pu saisir quelques uns des propos de leur noble maîtresse, elles auraient entendu avec un étonnement craintif et respectueux des noms comme ceux du Roi de Navarre, du Roi de France, de César Borgia, du Pape, d'Anne de Bretagne...

C'était Anne de Bretagne... en effet qui était cause de la présence de ces deux femmes en ce lieu désolé.

Il y avait, en 1480, un duc de Bretagne qui n'avait

comme héritière de son duché qu'une fille convoitée de toutes parts, comme son beau duché, par des prétendants d'Angleterre, d'Autriche et de France. Son suzerain, le Roi de France qui s'appelait Louis XI, lui avait imposé l'obligation de le consulter sur le choix d'un époux pour la riche héritière ; bien entendu c'est son fils qu'il lui avait choisi, afin de rattacher la Bretagne au Royaume de France. Et voilà pourquoi Anne de Bretagne épousa Charles VIII et devint reine de France. Un enfant naquit de cette union, mais il mourut en bas âge, suivi, peu d'années après, dans la tombe, par son père, mort à Amboise en 1498.

Le successeur, Louis XII, aurait bien voulu conserver la Bretagne au domaine royal, mais cette province reprenait son indépendance en même temps que sa duchesse quittait la cour de France. S'il avait pu à son tour épouser la belle veuve ! Opération à la fois profitable et bien agréable, car il avait souventes fois, avec envie, admiré l'éclatant corsage de la reine Anne et son charme épanoui de femme bien en chair, saine et robuste malgré « sa démarche un peu cahotée » ! mais voilà ! Il était, depuis vingt-cinq ans, marié (marié à onze ans il est vrai) à la sœur de Charles VIII, à Jeanne de France, fille du roi Louis XI.

Son épouse, laide et difforme, était douée des plus hautes vertus. Sa douceur et sa bonté étaient incomparables, mais le roi ne les appréciait guère. Il aimait à la fois sa belle-sœur, la « fine bretonne » et aussi la Bretagne. Aussi conçut-il le projet de faire annuler son mariage, afin d'épouser la veuve de son prédécesseur Charles VIII, mais il fallait à cette délicate opération la permission de l'Eglise.

Or, en ce temps là il y avait à Rome un jeune aventurier qui voulait profiter de la situation exceptionnelle et occasionnelle de son père pour se tailler un duché dans la poussière des petits états italiens. C'était César Borgia dont le père était pape, le Pape Alexandre VI, et lui-même Cardinal de Valence en Espagne.

Cette illustre famille a trop fait parler d'elle dans l'histoire pour qu'il convienne d'insister. Ce César

Borgia, un charmant garçon, trouva le moyen de devenir l'aîné — et l'héritier de sa maison — en assassinant son frère ainsi qu'un ou deux des maris de sa sœur Lucrèce. Son père se vit donc obligé de le délier de ses liens religieux, de le refaire laïque pour l'établir et lui permettre un mariage avantageux d'où sortiraient des héritiers pour perpétuer le nom des Borgia.

Donc, en France, un roi qui voulait rompre ses chaînes conjugales. En Italie, un ambitieux sans scrupules qui veut épouser une princesse royale. Le marché fut conclu aisément. En octobre 1498, César Borgia débarque en luxueux équipage à Marseille et se présente à la Cour de France, où il fait sensation. Il apporte le bon vouloir pontifical de son père le Pape à l'annulation du mariage de Louis XII. La pauvre reine Jeanne est répudiée en décembre 1498, et le 8 janvier suivant Louis XII épouse Anne de Bretagne.

Après quoi le roi de France s'acquitte de sa dette envers César Borgia. Il le fait duc de Valentinois (du pays de Valence en Dauphiné), châtelain d'Issoudun lui octroie trente mille ducats d'or payés comptant, vingt mille livres de rente, une compagnie de cent lances françaises, le droit de joindre à son écusson les trois lys de France et... une des plus belles, des plus sages, des plus érudites filles de la Cour de France, Charlotte d'Albret, sœur du Roi de Navarre et cousine du Roi. Le mariage eut lieu le 12 mai 1499. Le contrat avait été passé à Blois, en présence du roi, de la reine Anne et du Cardinal d'Amboise.

Charlotte d'Albret — elle avait dix-huit ans — épousa donc, d'ordre du roi Louis XII, César Borgia. Fut-elle, comme la plupart des dames de la Cour, éblouie par ce brillant seigneur qui se présenta devant elle dans « un somptueux costume de velours cramoisi, brodé de perles sur toutes les coutures ? Et toute sa suite était de même : chevaliers, pages, et jusqu'aux mules, tout aux mêmes couleurs, dans le même velours et la même magnificence ». Fut-elle séduite par l'allure de cet élégant cavalier, « amoureux des étoffes somptueuses, des bijoux ingénieux et des pierreries étincelantes, qui passait, roulant entre ses doigts une boule

d'or contenant des parfums ? ».

Si elle le fut, lui ne s'attacha guère à la belle proie qu'il venait de conquérir, car il méprisait profondément toutes les femmes. Aussi, quelques mois après le mariage, en septembre 1499, César Borgia s'envola-t-il vers l'Italie pour ne jamais plus revenir en France, laissant sa jeune épouse enceinte et partant à la conquête du duché dont il rêvait.

Et voilà pourquoi Charlotte d'Albret, en cette soirée brumeuse et mélancolique d'automne de l'année 1502, vient d'arriver à La Motte-Feuilly, près de La Châtre en Berry. Son amie et protectrice, celle qui a pu faire inscrire dans son testament ces deux vers : « J'étais fille, sœur, épouse de roi de France, et si je n'avais été chassée du lit conjugal, un roi de France m'eût appelée sa mère », la reine répudiée, Jeanne de France, l'accompagne pour la consoler et la soutenir avant de regagner sa ville de Bourges, où elle est très aimée et estimée de ses sujets.

Au moment du mariage, César Borgia avait promis de consigner entre les mains du père de Charlotte d'Albret une somme de cent mille livres dont il fallut que Louis XII se portât caution. Ce fut avec une partie de cette somme qu'on acheta pour la jeune délaissée les terres de Néret, La Motte et Feusines. Charlotte ne quittait son château de la Motte-Feuilly que pour se rendre de temps à autre à Bourges auprès de sa consolatrice, l'épouse abandonnée comme elle. Les deux femmes trouvaient dans leur foi religieuse le soutien moral à leurs épreuves. Mais en 1505, trois ans après l'installation de Charlotte à la Motte-Feuilly la Duchesse de Berry mourut à Bourges et la jeune femme se renferma alors plus complètement avec sa fillette dans son triste château.

Le train de vie de Charlotte d'Albret à La Motte-Feuilly n'était pas celui des petits gentilhommes campagnards. Elle restait, même dans sa solitude, la cousine du roi. Son entourage était nombreux et de qualité. Cinq écuyers la servaient dont Claude de la Perrière seigneur de Billy, Jehan de Marcial seigneur de Montaboulin, Pierre de Régnard seigneur de Maray, ainsi

que quatre filles d'honneur : Catherine de Régnard, Marie de la Perrière, Madeleine de Mazellon, Marie de Lavoyne. Un aumônier, un receveur, un clerc de l'argenterie, un sommelier de la paneterie, un échanson, un tailleur, un tapissier, deux cuisiniers, un boulanger sans compter nombre de valets et de servantes.

Charlotte aimait le beau : « Quatre-vingt-huit tapisseries de Felletin, de Normandie, de fil d'or, de soie et de satin cramoisi décoraient les salles et les chambres du château. Elle avait ample provision de velours, de draps riches, de satin, de fines toiles, de fourrures d'hermine et de zibeline. La selle de sa haquenée était recouverte de drap d'or et de velours cramoisi. Quand le temps l'empêchait de sortir à cheval, elle se servait d'une litière toute doublée, en dedans de satin vert et traînée par deux chevaux caparaçonnés de velours ».

Charlotte s'intéressait aux pauvres. Un grand bahut placé à la porte de la cuisine était rempli de reliefs distribués journallement aux malheureux qui, sachant trouver de la pitance à La Motte-Feuilly y passaient fréquemment. Celle à qui le mariage n'avait pourtant guère réussi aimait à marier et à doter ses demoiselles d'honneur. A sa mort on trouvera dans sa chambre un grand coffre rempli d'objets destinés à habiller les « espousées » : ceintures d'orfèvrerie, aulmosnières, gorgettes, coiffes et thourets aux fils d'or.

Chacun de nous peut, au gré de son imagination, évoquer la vie quotidienne et les états d'âme de cette jeune châtelaine pendant les années de sa réclusion volontaire. Epreuve-t-elle la nostalgie de la Cour de France, de Paris, de Blois, où la reine Anne a introduit des mœurs austères et file ou brode avec ses dames de compagnie ? Songe-t-elle parfois à quelque jeune seigneur qu'elle aurait pu épouser si le destin ne l'eût marquée pour d'autres voies ? La légende veut qu'elle aurait placé dans son oratoire le portrait de son infâme époux, peut-être une copie d'un de ses portraits qu'auraient peints Raphaël ou Le Bronzino. Si elle apprit certainement tous les crimes de César Borgia, du moins garda-t-elle de lui l'image d'un beau seigneur, et ne vit-elle jamais le visage effrayant de cet homme

qui perdit en un jour, auprès d'une femme, en Italie (c'était alors la mode...) sa santé et sa beauté. « A vingt-cinq ans, son visage se couvrit subitement de pustules et de taches ardentes qu'il conserva jusqu'à sa mort ». Elle apprit avec douleur cette mort qui survint après des aventures sans nombre en 1.507, alors qu'il guerroyait pour le compte du propre frère de Charlotte, le roi de Navarre. Elle prit le deuil et le fit porter à sa fillette et à son entourage. Veuve à l'âge de vingt-six ans elle aurait pu regagner la Cour et refaire sa vie. L'amour maternel et sa foi religieuse lui assuraient la paix de l'âme. Elle resta à La Motte-Feuilly avec sa fille, et c'est là qu'elle mourut en 1.514, à l'âge de trente-trois ans.

Deux mois après la mort de Charlotte, un inventaire des meubles fut dressé par M^e Jacques Dorsannes, lieutenant du Bailli de Berry. César Borgia avait apporté des cadeaux de noce nombreux et somptueux. « La vaisselle comprenait treize pièces en or massif, treize en cristal de roche, trois-cent-trente-quatre en argent ou en vermeil, la plupart émaillées ; des tasses à pied, des plats, des saucières, des bassins de toutes formes, des salières, etc... six cuillers d'or, deux douzaines de cuillers d'argent » mais très peu de fourchettes, deux ou trois seulement (on ne s'en servait pas dans ce temps-là et jusque sous Louis XIV on mangeait avec la cuiller et... les doigts). La dame de La Motte-Feuilly avait de riches bijoux, en particulier un carcan d'or avec onze diamants, estimé à trois mille écus d'or, un collier de vingt rubis et quatre-vingt perles estimé à mille écus. Elle laissait également des fourrures d'hermine et de martre, des robes de velours cramoisi, une gorgerette et une ceinture d'orfèvrerie, des coffres de cuir, des draps de toile « dollande ». La châtelaine disposait d'une litière doublée par le dedans de satin vert et par le dehors de cuir, dont les chevaux étaient couverts de velours cramoisi à boutons de laiton doré. On trouva aussi à La Motte-Feuilly entre autres objets : un arrosoir à jeter de l'eau de rose ; une cage à mettre un oiselet de Chypre (pâte parfumée ayant la forme d'un oiseau,

très à la mode au Moyen-Age) ; un bassin en argent à deux anses à mettre « sous la chaise percée » ; des boîtes de dragées ; de grands drageoirs renfermant des épices de chambre, confitures et bonbons à la mode ; des tapisseries de Felletin ;... un urinal, doré dedans, avec un étui écartelé de drap d'or et de velours cramoisi ;... une coquetière pour trois œufs, armoriée ; deux chandeliers à mettre flambeau et six chandeliers à mettre chandelles de suif... etc. etc...

Cet inventaire provient des archives du duc de La Trémouille. Il était dans cette famille parce que la fille de Charlotte d'Albret avait épousé en 1517, à l'âge de dix-sept ans, Louis de La Trémouille qui avait été le vainqueur du Duc d'Orléans, avant de devenir le fidèle serviteur de Louis XII, et qui périt à la bataille de Pavie en 1525, avec les plus valeureux gentilshommes du Berry, dont le maître du château d'Ars, le célèbre compagnon de Bayard, Louis d'Ars.

Charlotte d'Albret fut enterrée à Bourges auprès de la duchesse de Berry. En 1521, Louise Borgia, sa fille, lui fit ériger dans l'Eglise de La Motte-Feuilly un magnifique mausolée : sur une table de marbre noir, une statue en marbre blanc est couchée, avec le riche costume que portaient alors les dames d'un rang élevé. Ce tombeau est l'œuvre d'un artiste de la Renaissance, Martin Claustre. Il était dit que cette jeune femme n'aurait pas de chance dans la vie comme dans la mort. Son corps, enseveli à Bourges auprès de celui de Jeanne de France, fut, en 1562, exhumé et brûlé par les Calvinistes en même temps que celui de son amie. Son tombeau de La Motte-Feuilly fut brisé en 1793, mais il a été restauré il y a une cinquantaine d'années. Son cœur, conservé dans quelque précieux coffret d'or ou d'argent et enfermé dans le mausolée de la petite église n'a jamais été retrouvé.

« Ce pauvre cœur gît peut-être encore dans quelque chaumière de village, à l'insu du nouvel occupant, sous la pierre du foyer ou sous l'épine de la haie », dit George Sand dans son roman « Les Beaux Messieurs de Bois-doré » qu'elle situe au château de Briantes avec quelques épisodes à La Motte-Feuilly.

A l'époque où elle le publia, elle connaissait déjà l'Histoire du Berry de Louis Raynal, de même que les « Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre ». Aussi ne manque-t-elle pas de décrire le fameux instrument de torture conservé dans une tour du château, « le cheval de bois » ou chevalet, « horrible machine qui date de la construction de l'édifice, car elle fait corps avec la charpente ». George Sand blâme aussi les paysans du temps de la Révolution d'avoir, par haine pour leur seigneur, brisé le mausolée de Charlotte d'Albret : « la statue de Charlotte est dressée contre le mur rompue en trois morceaux ». Aujourd'hui, le tombeau et l'église ont été heureusement fort bien restaurés. George Sand a également vu « l'if monstrueux qui date du temps de Charlotte d'Albret et qui appuie ses vénérables segments affaissés sur des quartiers de roche pieusement disposés pour soutenir sa monumentale décrépitude. Quelques fleurs et un cygne solitaire jettent comme un sourire mélancolique autour du douloureux manoir. L'horizon est toujours maussade, le paysage navrant, la tour sinistre, et pourtant notre siècle artiste aime ces demeures sombres, ces vieux nids désolés, fortes constructions d'un passé dur et amer que le peuple ne sait plus, qu'il ne comprenait déjà plus en 1793 puisqu'il brisait la tombe de l'humble Charlotte et laissait debout le triomphant chevalet de La Motte-Feuilly ». George Sand a su tirer un épisode émouvant de la présence du portrait de César Borgia à La Motte-Feuilly. L'héroïne du roman, descendante directe et proche — l'action se passe en 1621 — de Charlotte d'Albret, la jeune et belle Lauriane de Beuvre observe à la lueur d'une bougie dans la chapelle de son aïeule une peinture qui représente l'époux volage. « La face était pâle, horriblement pâle et maigre, le nez étroit et acéré, la bouche sans lèvres, tant elles étaient incolores et minces, le menton anguleux, le type distingué, les traits assez purs, la moustache et la barbe rouges, délicatement plantées. Mais, vue ainsi sous l'aspect le plus favorable, cette tête de scélérat était peut-être plus repoussante encore que si elle

eût été rongée de lèpre. Elle était calme et pensif, et le front ne rappelait en rien la tête plate de la vipère. C'était bien pis : c'était une tête d'homme bien conformée, avec toutes les facultés de l'intelligence admirablement développées pour le mal. L'œil, long et peu ouvert, semblait recueilli dans la béate méditation d'un forfait, et l'imperceptible sourire de la bouche transparente avait la somnolente douceur de la férocité assouvie. On ne pouvait dire précisément où siégeait l'horreur de l'expression : elle était partout. On se sentait froid dans le corps et dans l'âme en interrogeant cette physionomie impudente et cruelle ».

Lauriane de Beuvre, la charmante héroïne des « Beaux Messieurs de Bois-Doré », connut-elle la sensation de « terreur réelle » que nous dit avoir éprouvée George Sand devant le portrait de César Borgia par Raphaël ? Elle fut, en tout cas, bien émue et quitta en hâte la chapelle de son aïeule à qui elle venait de donner de graves pensées.

Quand reviendront les facilités des voyages, les touristes peu pressés, les amateurs d'histoire et surtout les poètes épris de rêve pourront, en quittant à peine la grand'route, aller voir, dans l'ombre de l'église de La Motte-Feuilly, le tombeau de celle que Brantôme, le très gaillard Brantôme appelait « une des plus belles filles de la Cour », et qui en fut aussi une des plus malchanceuses. Comme sa descendante Lauriane de Beuvre, ils lui donneront alors sûrement une pensée mélancolique, une pensée d'automne..

Sur les grands bois, novembre étend ses brumes. Tout le soir, Madame la duchesse de Valentinois, dame de la Motte-Feuilly, a parcouru sur sa haquenée la pauvre campagne et les landes de Feusines, du Chaumoïs, de Briantes. Un écuyer et une dame d'honneur l'accompagnent. C'est Claude de la Perrière et sa femme, Marie, la suivante préférée, qu'elle a fait marier auprès d'elle, sa confidente, son amie. Les chevaux passent, pour rentrer au château, près du vaste marécage de Rongères d'où s'envolent, dérangés dans

leur solitude, les hérons, les macreuses, les cois verts et les bécassines.

Au vent du soir se mêlent, venant du sud, les tintements des cloches de Sainte-Sévère. Et pour mieux les entendre, la châtelaine s'arrête et se retourne les yeux levés vers le ciel voilé de brouillard et de nuit.

Là-bas, par delà les collines et les monts de la Marche, bien loin, c'est aussi le soir qui tombe. Mais le soleil est rougeoyant et le ciel orangé. Là-bas, c'est Nérac et c'est Pau, les deux capitales où Charlotte d'Albret a vécu sa première enfance. Elle revoit, une à une, ses amies qui ont épousé des gentilshommes du pays. Il lui semble, dans le vent du soir, entendre le sonore accent de Gascogne. A cette heure mélancolique, là-bas, à la petite Cour du roi de Navarre, son frère, ce ne sont que gais propos, rires et badinages. Les petites filles ont de joyeux ébats et les petits garçons se montrent déjà fiers lurons.

Dans quelques années viendra, au pays de Navarre, une princesse accomplie, reine par la Couronne et par l'esprit, Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}, reine de Navarre. Tous ces enfants, auxquels pense la solitaire de la Motte-Feuilly, devenus de belles dames et de galants seigneurs, formeront la plus agréable des Cours autour de Marguerite, leur souveraine, qui les emmènera, en de charmantes promenades, aux eaux de Cauterets et un peu partout au bord du Gave. Il arrivera même, une fois, que le Gave ayant subitement grossi, toute la compagnie se trouvera immobilisée, pour une semaine, de l'autre côté du torrent et coupée du chemin du retour. Alors, dames et seigneurs seront priés de distraire par des contes galants et des histoires d'amour la petite société. C'est alors que sera composé le curieux « Heptaméron », à la manière de Boccace, avec les commentaires les plus spirituels et les réparties les plus fines, parfois même les anecdotes les plus hardies qui choqueraient les oreilles de nos contemporains.

Du fond de ces bois sauvages de la Motte-Feuilly en Berry, Charlotte d'Albret rêve à tous ces plaisirs

de l'esprit et du cœur, qu'elle pressent dans un avenir proche.

Elle aussi a douce souvenance du joli lieu de sa naissance.

Le son d'un cor attardé dans les bois vers Montlevic fait tressaillir la jeune femme qui tourne ses regards vers le nord. Vers le nord, au-delà de La Châtre, ce sont les beaux pays de Loire et c'est l'heure où, là-bas, s'animent la Cour de Blois, les châteaux royaux où elle a passé sa vie de jeune fille auprès de la reine Anne de Bretagne.

Charlotte revoit en un instant la brillante société réunie, ce soir, dans les vastes salles du château de Blois. Des dames filent, d'autres cousent ou brodent au milieu des conversations les plus animées et les plus spirituelles. Le roi Louis XII, son cousin, vêtu de velours noir, vient, accompagné de sa suite, saluer la reine et ses dames d'honneur. Des poètes disent des vers, des fous de Cour provoquent, par leurs lazzi insolents et bouffons, les rires de la nombreuse compagnie.

Dans les bois de Rongères, Claude et Marie de la Perrière suivent, à quelque distance, leur maîtresse dont ils respectent la rêverie, qu'ils devinent douloureuse.

Charlotte revoit, à présent, l'arrivée à la Cour de France du brillant seigneur d'Italie qui devait faire son malheur. Elle aime encore, malgré tout, le sinistre aventurier qui l'a délaissée avec tant de cynisme. Il est là-bas dans un nouveau duché qu'il a conquis de haute lutte et où elle aurait pu régner à ses côtés, s'il l'eût aimée. Sans doute, lui a-t-il parlé, pendant les quelques nuits qu'il lui a données, de sa sœur Lucrece Borgia, à présent assagée, depuis qu'elle est duchesse d'Este et qu'elle règne à Ferrare, protégeant les Lettres et les Arts.

Comme Lucrece, Charlotte aurait su s'entourer de poètes et d'artistes et leur prodiguer aide et encouragement : Raphaël aurait aimé peindre ce visage grave et fin comme celui de sa Fornarina et de ses madones.

De grands noms passent dans son esprit : Michel

Ange, Léonard de Vinci, Benvenuto-Cellini. Elle ignore sans doute les basses distractions du palais pontifical et les crimes de l'époux qu'elle regrette toujours. Trois Cours auraient pu l'accueillir, elle en aurait été un des plus brillants ornements par sa beauté, sa distinction, sa culture, sa sagesse. Et elle est là, seule, au milieu des grands bois tristes de la Motte-Feuilly en cette soirée grise de novembre.

De longs hurlements se répondent de tous côtés. Ce sont les loups qui, comme chaque soir, commencent à rôder par les champs. L'écuyer se rapproche de sa maîtresse pour l'inviter discrètement à songer au retour. La nuit est tombée tout à fait. Finis les rêves nostalgiques.

Dans la grande salle du château où l'attendent ses dames de compagnie, une bouche fraîche et pure se pose sur son visage et sèche les larmes qui ont pu perler tout à l'heure.

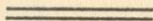
Charlotte d'Albret ne songe plus aux Cours de Navarre, de France et d'Italie. Elle a retrouvé sa petite Loyse, sa fille bien aimée...

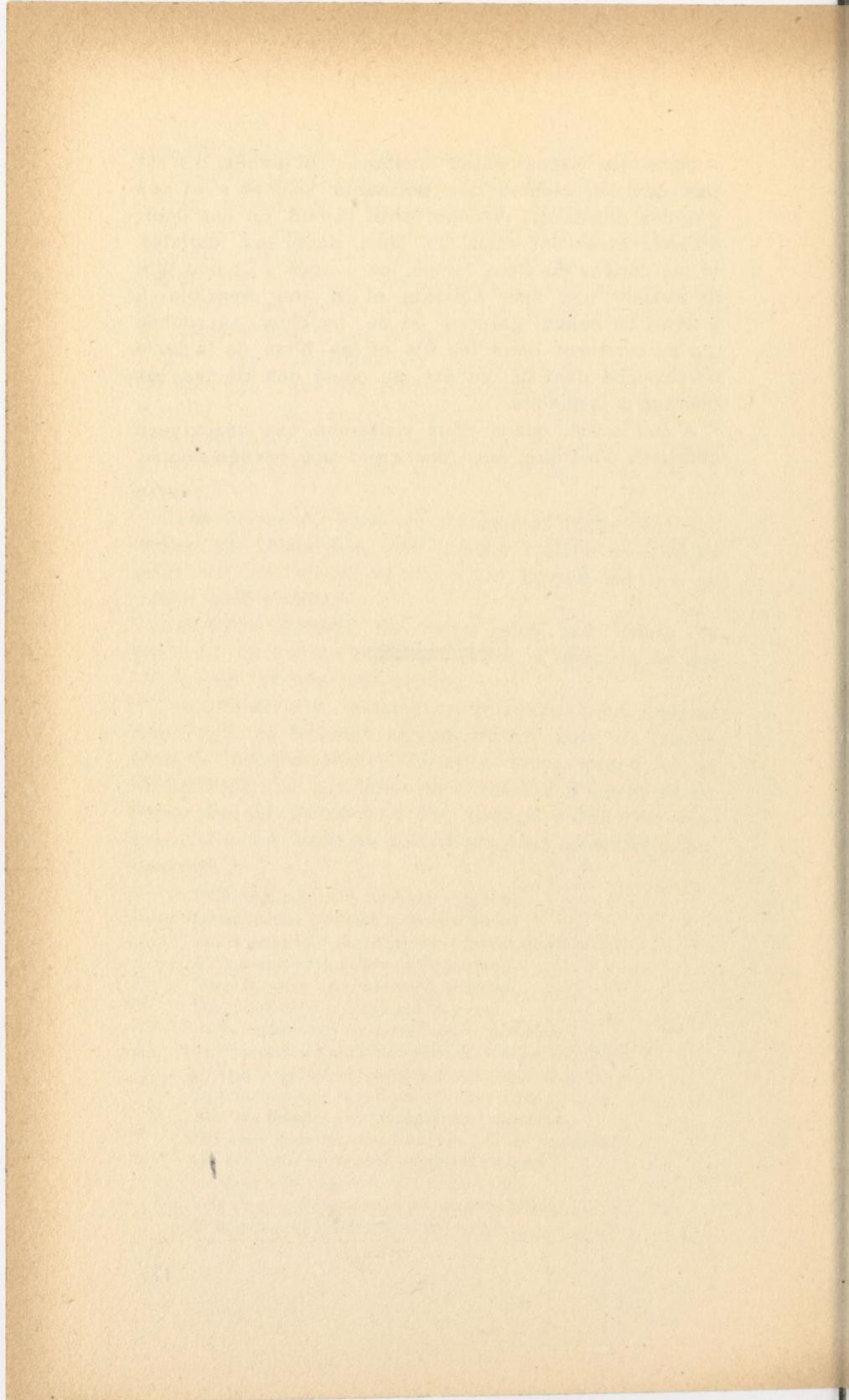
Ces ombres que l'imagination de chacun peut évoquer à son gré, se croisent encore parfois dans les vastes bois de la Motte-Feuilly. Et sans doute, quand ils se rencontrent, les fantômes de Charlotte d'Albret et de César Borgia tiennent-ils cet étrange « Colloque sentimental » que Verlaine écrivit pour les amantes abandonnées :

Dans le vieux parc solitaire et glacé,
Deux formes ont tout à l'heure passé :
Leurs yeux sont morts et leurs lèvres sont molles,
Et l'on entend à peine leurs paroles.
Dans le vieux parc solitaire et glacé
Deux spectres ont évoqué le passé.
— Te souvient-il de notre extase ancienne ?
— Pourquoi voulez-vous donc qu'il m'en souvienne ?
— Ton cœur bat-il toujours à mon seul nom ?
Toujours vois-tu mon âme en rêve ? Non !
Ah ! les beaux jours de bonheur indicible
Où nous joignons nos bouches ! C'est possible !
Qu'il était bleu, le ciel, et grand l'espoir !
L'espoir a fui, vaincu, vers le ciel noir.
Tels ils marchaient dans les avoines folles,
Et la nuit seule entendit leurs paroles,

Dans les vieux parcs solitaires et glacés, il n'est pas que les ombres des puissants seigneurs et des grandes dames qui viennent errer la nuit. En ces lieux, d'autres êtres ont vécu. Qui donc, parmi les touristes et les curieux du vieux temps, les évoque ? Et pourtant ils avaient une âme délicate et un cœur sensible. Il y avait de beaux garçons et de fraîches paysannes qui se survivent dans les fils et les filles de la terre berrichonne dont ils ont été, au cours des siècles, les courageux jardiniers.

A eux aussi, quand nous visiterons ces campagnes chargées d'histoire, nous donnerons une pensée pieuse.





DEUX COMTES DE LA CHATRE

Au temps des guerres de religion et au temps de Ninon de Lenclos

Certain jour de l'année 1586, la reine Catherine de Médicis, recevant un envoyé du roi de Navarre, lui dit : « Le roi ne veut qu'une religion en France ». « Nous le voulons bien aussi, Madame, lui répondit le protestant, mais que ce soit la nôtre ». Et voilà pourquoi de toutes nos provinces, l'une des plus belles, le Berry, placée au centre de la France et de la guerre civile, fut la plus ravagée. Nos grands chemins, nos bourgs, nos villages et nos vieux ormeaux berrichons ont été les spectateurs de grands drames. S'ils pouvaient parler, ils nous diraient l'immense détresse des pauvres gens de ce temps-là, d'entre 1550 et 1600, qui vécut, pendant cette sombre période, en état de continuelle alerte.

Ce jour-là nous dirait par exemple un de ces vénérables témoins de Saint-Chartier, de Briantes, de Celon, de Tendu, d'Oulches, de Chasseneuil, tout le hameau était aux champs. Tout à coup, les chiens se mirent à aboyer furieusement. Du lointain, de la grand'route, montait un bruit sourd de cavaliers en marche, puis la rumeur se précisa, les cris se firent plus distincts, plus perçants. Les paysans ont compris. Ce sont les mercenaires allemands qui vont renforcer les troupes huguenotes. Comme au temps des grandes invasions barbares, il faut en toute hâte fuir et se cacher au plus profond des fourrés, et c'est de là qu'on assistera au défilé.

Qui pourrait, mieux que Maurice Maindron, nous les montrer, ces troupes en marche à travers le Haut-

Limousin et le Berry ? Voici les durs soldats du seigneur de la Rochethulon, le cruel Comte de Clérambon qui les présente à son ami, le beau et cynique Marquis de Saint-Cendre :

« Les reîtres défilent par rangs de quinze hommes sur une profondeur de dix cavaliers par file, et à leur tête marchent des timbaliers empanachés comme des coqs, faisant résonner leurs cuves de cuivre voilées par des tabliers de cendal brodé, couleur de tan, avec l'aigle de Brandebourg étalé... ».

Derrière viennent les valets conduisant des chevaux par la main, des faucons et des chiens. Les vivandières, montées sur des mules, suivent, puis les pages ferment la marche. Et toute cette troupe défile au son de la musique des trompettes, des hautbois, des fifres et du roulement des tambours.

Les paysans n'ont aucune illusion sur le sort qui attend leur chaumière. Le village va être pillé au passage et sans doute incendié. On ne retrouvera plus, en revenant à l'étable, le bétail qu'on y avait laissé, les provisions qu'on avait amassées, et il faudra s'estimer bien heureux si les femmes et les filles n'ont pas été emmenées. Si l'incendie n'a pas été allumé, si les vies humaines ont été respectées, c'est sans doute que le chef n'avait pas pour cette fois promis le pillage à merci. Ce sera pour une autre fois où bien l'on se rattrapera sur la ville voisine. Si Tendu a été épargné, c'est Argenton qui paiera, ou Lignièrès ou Aubigny ou Issoudun. Alors, se ruera à l'assaut des murailles de la petite ville une soldatesque décidée à tout, arquebussiers à pied, gendarmes, lansquenets allemands, anglais, gascons, provençaux. Les défenseurs auront beau du haut des murs, les cribler de coups d'arquebuse, les assommer avec des pierres, ils finiront bien par rompre la herse, faire sauter le pont-levis et pénétrer dans la ville. Les vainqueurs se répandront alors dans les maisons, enfonçant les portes, poursuivant à travers les chambres les habitants et ne faisant quartier qu'à ceux des prisonniers qui pourraient se racheter par une forte rançon. On ne mettra le feu à la ville qu'au moment de la quitter car il ne faut pas, par des lueurs révéla-

trices, attirer l'attention de l'adversaire, et les Huguenots ont en Berry, un redoutable adversaire, le comte Claude de La Châtre, gouverneur de la province, catholique ardent, chef énergique et dur.

Le comte de La Châtre n'est pas de la coquette petite ville du Bas-Berry qui porte son nom et il n'en a pas été son seigneur. Il est du Haut-Berry. Né en 1536, au château de la Maisonfort près de Genouilly, dans le Cher, il avait été page du connétable Anne de Montmorency, Charles IX, auprès de qui il était la nuit de la Saint-Barthélemy, l'avait pris en amitié et assuré sa fortune. Brantôme a dit de lui : « Je l'ai vu toujours l'un des galants de la Cour et autant adroit en toutes choses, et aussi bien parlant et d'aussi bonne grâce et qu'on tenait pour fort bonne épée ». Sa femme était Jeanne Chabot, fille du baron de Jarnac, fameux pour son duel avec La Chastaigneraie, fille de l'homme du « coup de Jarnac ». Le poste considérable de gouverneur du Berry lui fut confié au moment le plus critique de la lutte religieuse, en 1569. Il fut, lui aussi, comme ses adversaires huguenots, un homme de fer, et Sancerre, Issoudun, Charost surtout, durent subir sa rude poigne.

Après avoir chassé les protestants de Châteauneuf, de Baugy, de Lignièrès, il entreprend, en janvier 1573, le siège de Sancerre. Ce siège mémorable dura huit mois et ce n'est que par la famine que put être obtenue la reddition de la « petite Rochelle » comme on a appelé plus tard la ville de Sancerre. « Après qu'on eut mangé chevaux, ânes et mulets vint, en mai, le tour des rats, des souris, des taupes et même des vaches qu'on avait réservées pour nourrir les enfants. Puis les peaux de bœufs, de vaches, de chèvres, de chevaux furent trempées, pelées, râclées, hachées, bouillies, mises en fricassée ; les souliers, les vieilles savates, les harnais, les bâts de chevaux et des ânes furent utilisés. On fit bouillir du cheval, même, paraît-il, des excréments humains avec des herbes ; on fabriqua du pain avec de la paille hachée et des ardoises ; on imagina un bouillon fait d'herbes, de cuir et de peaux avec un peu de vin, ce qui manquait le moins dans

cette ville de vigneron... La famille Potard fut même surprise mangeant le corps d'un de ses enfants, mort de faim, pour calmer un instant la faim qui la dévorait... » Tel est le récit horrible d'un chroniqueur du XVII^e siècle.

La comtesse de La Châtre fit son entrée et à cette occasion, obtint quelques grâces, mais comme il arrive souvent en pareil cas, la capitulation fut suivie d'actes de cruauté de la part des vainqueurs. Les chefs protestants comme le capitaine La Fleur et le maire André Johanneau furent massacrés. On rasa les murailles. Une garnison catholique séjourna dans la ville pour la rançonner. Sancerre n'avait pu, cette fois, repousser les troupes royales comme elle avait réussi à le faire quelques années auparavant, en 1568. Ce premier siège est l'un des épisodes les plus dramatiques de l'œuvre célèbre de Maurice Maïndron. C'est là que périt de si affreuse mort la reine du « Tournoi de Vauplassans », la tendre et belle Madeleine de Gardafort. Son père huguenot fanatique, l'avait refusée au jeune comte François de Bernage qui combattait dans les rangs des catholiques. François de Bernage, poussé par la passion, avait fait enlever la jeune fille et il la gardait auprès de lui, l'emmenant en litière dans ses déplacements à travers le Berry. Amant heureux, mais qui ignorait l'étendue de son bonheur, le comte de Bernage commit la pire des trahisons dans l'ivresse : il joua aux cartes sa jeune maîtresse et se vit, ayant perdu dans l'obligation de la livrer à un homme immonde. De ce geste de folie, il mourut et provoqua la mort de l'infortunée Madeleine dont il était follement épris. Quel historien saurait mieux que le romancier nous faire évoquer ces temps de grande misère ? A le lire, ils nous apparaissent comme vivants, tous ces durs gentilshommes du Berry, buveurs, querelleurs, brutaux, orgueilleux. Leurs troupes de mercenaires, hommes de toutes les races, ont ravagé la province pendant près d'un demi-siècle : « En un instant, entrés dans un logis, ils en devenaient les maîtres. Ils avaient vite tordu le cou d'une volaille, voté un broc de vin, troussé la servante, voire la maîtresse et ses filles... On pillait sans pré-

férence amis et ennemis, on égorgeait et on faisait la chasse à la femme ».

Les troupes allaient et venaient du Blanc à Sancerre, par Chitray, Saint-Gaultier, Tendu, Velles, la banlieue de Châteauroux, « évitant le Bourg-Dieu (Déols) où des huguenots s'étaient massés ».

« Le convoi des bagages occupait plus d'une lieue de pays. Des centaines de chariots étaient traînés par des bœufs, des chevaux, des ânes, et ils étaient bondés de meubles, de balles d'étoffes. Des femmes étaient mêlées aux volailles dont les cris s'unissaient au beuglement des bestiaux, au bêlement des moutons, et sur tout cela planaient les jurons et les malédictions des charretiers. On eût dit l'immigration d'un peuple.

« Et, devant les argoulets et les stradiots éclairant cette marche de barbares, s'enfuyaient les gens des campagnes mourant de faim et de froid par les chemins. On les trouvait raidis dans les sillons, la bouche pleine de cette terre sur laquelle ils avaient peiné et qui ne pouvait pas les nourrir.

« A la lueur des incendies qui empourpraient l'horizon se déroulait la noire colonne des gens de guerre, serpentant aux contours de la route ; autour d'elle fourmillaient les cavaliers comme les mouches d'automne autour d'un bœuf ».

Les voix de ces ancêtres malheureux, victimes de l'intolérance et du fanatisme, crient sans doute de nos jours dans les cœurs de tous ceux qui sont épris de justice et de liberté, et ils sont nombreux dans cette belle province du Berry qui eut tant à souffrir des guerres de religion, sous la rude poigne de son gouverneur, le Comte de La Châtre.

Ce fanatique, qui avait été relevé de ses fonctions pendant quelques années, les reprit en 1584 et se mit du parti de la Ligue contre le roi Henri III. Sa tâche essentielle fut alors d'essayer de barrer à Henri de Navarre la route de Paris. Issoudun, Vierzon, Selles-sur-Cher furent occupées. Ce furent alors dans toute la province d'incessantes escarmouches, engagements entre les bandes des différents partis, prises de petites villes fortifiées et de châteaux. Jusqu'à

l'abjuration d'Henri IV, « ce ne furent qu'expéditions sanglantes, massacres de garnisons, dépradations incessantes ».

M. de La Châtre s'empara de Charost dont il massacra les défenseurs. Il prit également Saint-Amand, Lignières, La Châtre (qui se rendit sans combattre), Sainte-Sévère, mais il ne put pénétrer ni à Aubigny ni au Châtelet.

Un épisode curieux de cette lutte entre Ligueurs fanatiques et troupes royales se déroule dans les environs de La Châtre. La garnison royale (nous dirions aujourd'hui les catholiques modérés qui étaient pour le roi Henri III et pour la pacification des esprits) qui occupait Aigurande fit une expédition contre l'abbaye de Varennes, près de Fougerolles. Elle surprit en plein sommeil les soldats de la Ligue, chargés de garder cette place. Elle se borna à les chasser de leur mettant par dérision des bâtons blancs entre les mains. D'autres incidents plus dramatiques affectèrent le pays de La Châtre. Deux anciens chefs partisans, Crémieu et Laferneau, s'emparèrent du château de Briantes et se livrèrent au pillage de la région « Je reconnais ce Laferneau, disait le Maréchal de La Châtre, pour un insigne voleur et qui mérite, il y a fort longtemps, d'être châtié des maux qu'il a faits ». Il fallut mettre en campagne Antoine de Boisrouvray, lieutenant de la Maréchaussée, avec ses archers, pour venir au secours de la ville de La Châtre et de tout le pays soumis à d'incessantes rapines.

Henri IV abjura le 25 juillet 1593 et, en mars 1594, le comte de La Châtre lui fit sa soumission. Elle ne fut pas gratuite... Il conservait sa charge de gouverneur du Berry avec une promesse de succession pour son fils. Henri IV lui donna en outre la somme de neuf cent mille livres pour le dédommager des dépenses qu'il avait faites pendant les guerres de la Ligue !

La France, par l'entremise de son nouveau roi, versait en somme des dommages de guerre à celui qui l'avait combattue et ravagée.

Le comte de La Châtre mourut chargé d'ans, sinon de gloire, en 1614. Ses funérailles, à Bourges, furent

grandioses. Le récit en a été fait par La Thaumassière au XVII^e siècle. Quel dommage de ne pouvoir le rapporter entièrement ici !

« Le samedi, 21 février 1614, le corps fut amené du château de la Maisonfort à l'église paroissiale de Genouilly, dans un grand chariot traîné par quatre chevaux et couvert d'un drap noir sur lequel se dessinait une grande croix blanche avec les armes de la maison de La Châtre...

« L'aumônier du Maréchal, ses chapelains, sa maison et environ deux cents gentilshommes du voisinage accompagnaient le char funèbre. Le lendemain, tout le cortège se rendit à Bourges... Une foule immense emplissait les rues ; depuis la porte de l'Abbaye jusqu'à l'Hôtel-Dieu, des bourgeois armés étaient disposés en haie ».

C'est ensuite la description précise du cortège avec tout son cérémonial et tout son protocole qui font succéder gens d'Eglise, hommes de robe et hommes d'armes.

M. de La Châtre eut vraiment un bel enterrement. Put-il ainsi franchir aisément les portes du Paradis, le fanatique et cruel gouverneur du Berry qui osa toute sa vie combattre pour sa foi, mais qui avait bien des crimes contre l'humanité à son actif ?

Un personnage beaucoup plus illustre succéda au comte de La Châtre comme gouverneur de la province. C'est le prince Henri de Bourbon Condé, père du grand Condé.

Le nom du comte de La Châtre a-t-il dépassé les limites du Berry et reste-t-il dans l'histoire nationale ? Il ne le semble pas, et les siècles futurs auraient probablement ignoré l'existence de cette importante famille sans un descendant d'une branche cadette qui se distingua sous le roi Louis XIV et que Saint-Simon, en une brève mais amusante anecdote, a fait passer à la postérité.

Ce jeune M. de La Châtre était le frère de la Maréchale d'Humières, née Louise de La Châtre, fort belle et fort riche, dame qui passait pour avoir beaucoup contribué à l'avancement de son mari en raison

de la vive affection qu'éprouvait pour elle l'illustre Turenne...

M. de La Châtre était, comme son parent, homme de guerre, mais aussi homme de Cour, et il fit dans sa jeunesse une conquête brillante, certes, mais moins difficile que celle de Sancerre. Il conquît... les faveurs de Mademoiselle Ninon de Lenclos.

Il venait depuis peu de triompher quand il fut, sans doute par la grâce d'un rival astucieux, rappelé brusquement aux armées. Aussi arriva-t-il certain soir chez Ninon, fort soucieux :

— Qu'avez-vous, cher seigneur ? lui dit-elle.

— Ninon, il me faut vous quitter pour rejoindre l'armée. A vous voir aussi brillamment entourée, je ne pars pas sans de mortelles inquiétudes. Jurez que vous me serez fidèle pendant mon absence ? ».

Ninon jura sur tout ce que voulut l'amoureux, sur toute sa famille sans doute, mais ses serments ne rassuraient qu'à demi l'amant infortuné qui eut alors une idée vraiment géniale :

« Engagez-vous par écrit à me rester fidèle », demanda-t-il, et sans délai il eut un billet très formel.

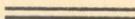
Que n'amena-t-il alors M. le Notaire, comme Jeannette pour ses noces, M. le Notaire avec ses lunettes et son bel habit noir ! Que n'exigea-t-il du papier timbré pour rendre la promesse plus valable encore ! Ninon aurait tout accepté pour rassurer son amoureux éperdu. Elle n'en aurait pas moins oublié son serment, car Ninon était Ninon, et peu de temps après le départ pour les camps de notre très candide Berrichon, elle avait un galant entretien avec un de ses nombreux admirateurs.

Était-ce Condé, d'Albert, Châtillon, Sévigné, Brancas, Villars, Rambouillet, Guiche, Villarceaux, Navailles, La Fare, Méré, Charleval, La Chapelle, Châteauneuf ou d'autres noms moins illustres ? Qu'importe ! Toujours est-il qu'en ce tendre moment de l'entretien où il convient plus de se taire que de discourir, elle s'écria, pouffant de rire : « Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! » Son partenaire surpris voulut des explications à une telle sortie. Il les obtint et les répéta. On en parla

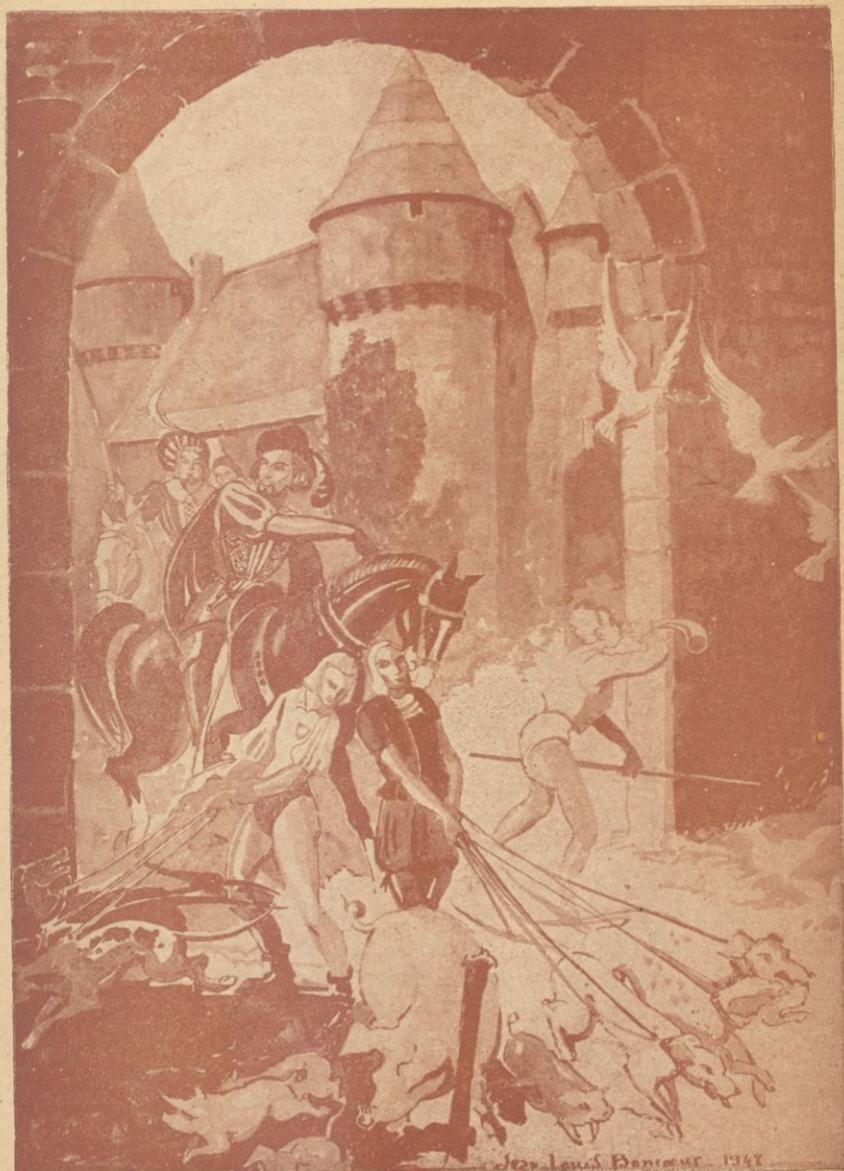
à la Cour ; le mot de Ninon de Lenclos fit fortune, et par lui nous savons qu'il existait un comte ou un baron de La Châtre à la Cour du Grand Roi.

Une fois de plus, Vénus a fait plus que Mars pour la gloire de nos deux personnages. A quoi bon réduire les villes en cendres, consacrer sa vie à la défense de sa province, de son roi, de sa foi pour passer à la postérité ? Beaucoup de candeur naïve, une Ninon de Lenclos et un Saint-Simon indiscret sont bien préférables, même si l'on court le risque de passer pour un sot.

« Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! ».

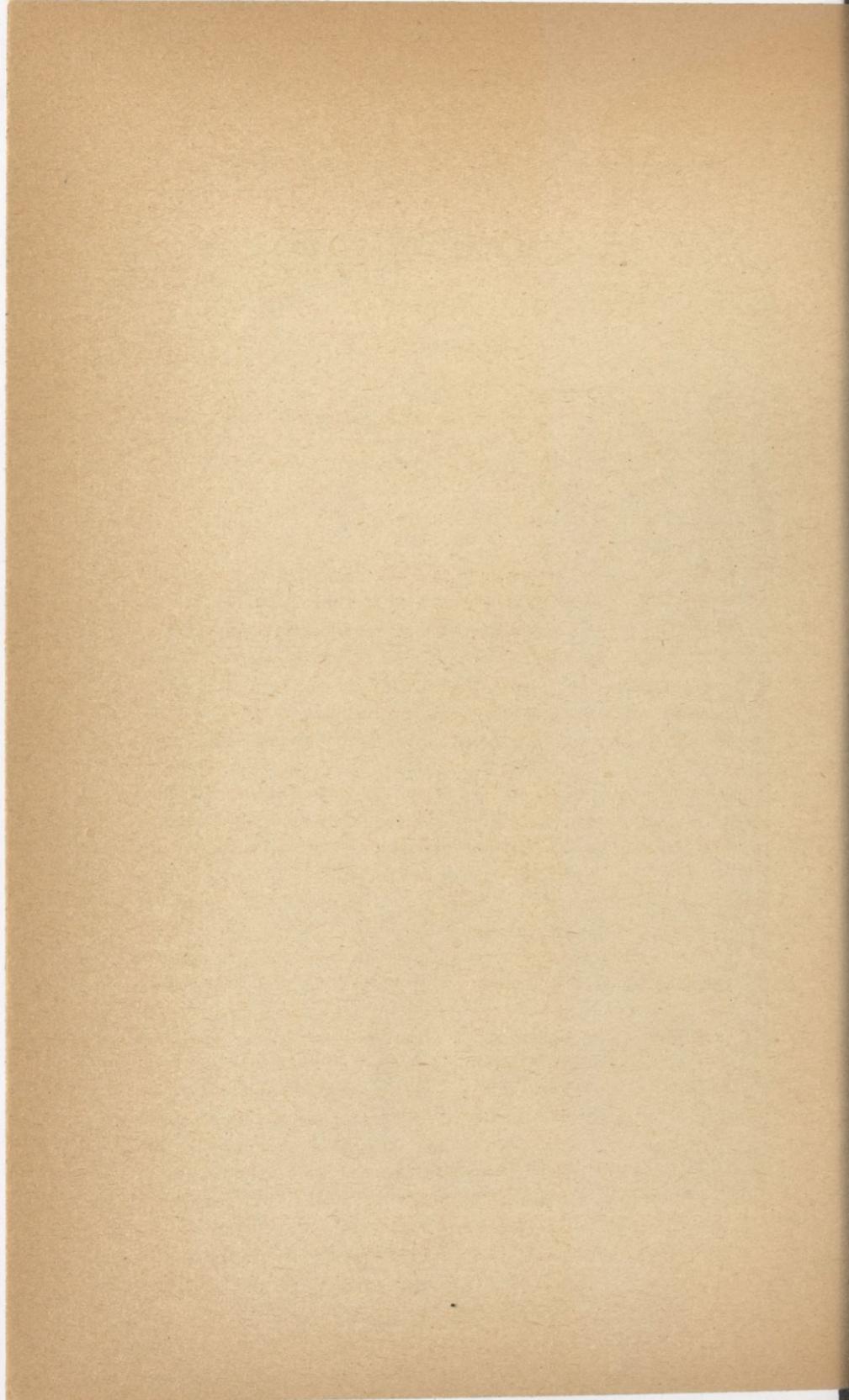


Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



Jean-Louis BENOIST - 1948





EN BERRY AU XVI^e SIÈCLE



« Les temps étaient peu sûrs... dans les campagnes où tout le monde se faisait soldat pour piller. » (Sully)

Par une claire matinée de juin, en l'année 1570, aux abords d'un petit hameau de la Haute-Marche, près des sources de la Gartempe, trois jeunes filles s'en revenaient de laver au ruisseau du fond des prés. Elles remontaient, riant et chantant, un étroit sentier escarpé, lorsque la première poussa un cri d'effroi et laissa choir son baquet et son fardeau de linge. Elle venait d'apercevoir sur la crête qu'elles allaient atteindre, un groupe immobile de cavaliers en armes. Les jeunes filles avaient été vues. Déjà, un des hommes leur faisait signe d'approcher. Elles ne tentèrent pas de fuir. Après quelques paroles en patois, le soldat qui les avait interpellées prit une corde et la passa au poignet de chacune d'elles.

Cette scène qui semblerait étrange à nos jeunes filles d'aujourd'hui, toujours prêtes à se précipiter vers les soldats pour les applaudir et les admirer, n'était pas pour surprendre les femmes de ces temps troublés et bien peu sûrs. Les trois jeunes paysannes se laissaient attacher avec résignation, déjà fixées sur leur sort de captives dans les fourgons de cette troupe, lorsqu'un personnage qu'elles n'avaient pas encore eu le temps de remarquer, se tourna vers elles, fit un signe, donna un ordre. Aussitôt le soldat défit la corde des poignets frêles et relâcha les trois prisonnières étonnées et ravies, qui ramassèrent en hâte leurs